

## **Gilbert Patrick Hubert et Mylène Gobelin élus Président et Vice-Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Guadeloupe**

**Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.**

**Gilbert Patrick HUBERT (U2P) et Mylène GOBELIN (CFTC) deviennent respectivement Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Guadeloupe. Ils succèdent à Marlène FOGGEA (CFDT) et Jean-Christophe BELIVIER (CPME), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.**



### **Gilbert Patrick HUBERT (U2P), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Guadeloupe**

Diplômé en comptabilité, Gilbert Patrick HUBERT a nourri une passion pour le médico-social. Après une expérience dans une société d'ambulance, il se tourne vers le commerce de détail et développe une chaîne de six magasins. Il se réoriente ensuite vers les métiers du pressing et de la blanchisserie. En 2020, il devient président de l'U2P et de la CNAMS en Guadeloupe, tout en occupant des postes administratifs et en tant que juge des prud'hommes. Son engagement vise à promouvoir les entreprises de proximité et défendre les intérêts des artisans et travailleurs indépendants.

### **Mylène GOBELIN (CFTC), Vice-présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Guadeloupe**

Nommée Vice-présidente pour la première fois, après avoir été membre de la commission paritaire régionale, Mylène GOBELIN travaille depuis 19 ans à la Banque des Caraïbes en tant que responsable des relations clients. Parallèlement, elle occupe plusieurs mandats au sein de la CFTC. Elle est membre de l'Instance Paritaire Régionale de Pôle emploi, où elle a alterné entre la présidence et la vice-présidence pendant 3 ans. Elle est également membre du conseil d'administration de la Caisse Générale de la Sécurité sociale de Guadeloupe, du conseil de surveillance de la RS, et de la commission paritaire d'Action logement.



## Composition de la CPR :

**Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer.** Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

*« Déçu du score trop peu étendu de la formation initiale en Guadeloupe à l'origine du déficit de main-d'œuvre de nos entreprises, je serai très sensible à la difficulté de recrutement qui pénalise notre économie guadeloupéenne. C'est la source de mon engagement. Je m'impliquerai également au service de la santé de nos entreprises pour une meilleure diversification économique. Je souhaite qu'Opco EP participe à un développement conséquent du vivier d'alternants et d'apprentis dont manquent cruellement les entreprises de Guadeloupe pour se développer. »* **Gilbert Patrick HUBERT, Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Guadeloupe**

*« Je travaillerai dans la continuité des actions qui ont été menées par mes prédécesseurs pour faire évoluer les sujets et mettre en évidence les spécificités de notre territoire pour la prise en compte de nos problématiques. Je souhaite faire porter la voix de tous les professionnels qu'Opco EP regroupe en termes d'accompagnement, de suivi, de proposition et d'orientation de leurs actions de formation. Je serai attentive à tous les sujets qui nous seront présentés au sein de cette commission paritaire pour faire évoluer les différents sujets économiques et sociaux mis sur la table. Je tenterai d'apporter la meilleure qualité de service et d'accompagnement aux entreprises qui solliciteraient Opco EP dans le cadre de cette mission dans les quatre années à venir. »* **Mylène GOBELIN, Vice-présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Guadeloupe**

### **A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité**

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

**opcoep.fr**

**Présidente : Aline Mougenot**

**Vice-présidente : Céline Schwebel**

**Directeur général : Arnaud Muret**

### **Contacts presse :**

#### **Contact presse Opco EP :**

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - [eloise.dufour@opcoep.fr](mailto:eloise.dufour@opcoep.fr)

#### **Contact presse Agence Diffusis :**

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - [frederic@diffusis.com](mailto:frederic@diffusis.com)